

Faits saillants du Rapport annuel 2023-2024 de la directrice des Services à l'enfance et à la famille

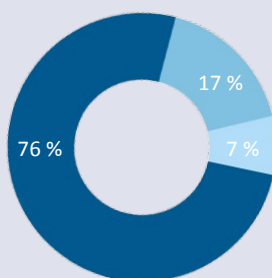
Le rapport de la directrice des Services à l'enfance et à la famille (SEF) présente un résumé détaillé des services fournis aux Territoires du Nord-Ouest (TNO) pour la période allant du 1er avril 2023 au 31 mars 2024. Parmi ceux-ci, on compte les services d'adoption, les services de préservation des familles, les services de soutien à la prévention et les services de protection.



Balayez le code QR pour lire en entier le rapport de la directrice des Services à l'enfance et à la famille.

Les Services à l'enfance et à la famille en chiffres pour 2023-2024

- 76 % des enfants ou des jeunes ont reçu des services alors qu'ils **vivaient** dans le lieu de **résidence** de leur famille d'origine.
- 17 % des enfants ou des jeunes ont reçu des services **dans** la **collectivité** de leur famille d'origine.
- 7 % des enfants ou des jeunes ont reçu des services à **l'extérieur** de la collectivité de leur famille d'origine.

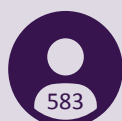


1 067 **enfants et jeunes** ont reçu des services de prévention ou de protection

99 % **des enfants et des jeunes** qui ont reçu des services de prévention et de protection étaient des **Autochtones** (Premières Nations, Inuit ou Métis).

51 % DES SERVICES OFFERTS ÉTAIENT AXÉS SUR LA **PRÉVENTION**

112 familles et 32 jeunes ont été soutenus par le Programme de préservation des familles.



583 enfants ou jeunes recevaient des services de prévention par un accord de services de soutien volontaires ou par un accord de services de soutien.

4 grandes raisons de demander l'accès aux services de prévention sont ressorties :

Services pour améliorer une situation financière

Services pour améliorer une situation liée au logement

Soutien à l'obtention de services de counseling

Autres services requis¹

Au cours des cinq dernières années, 79 % des enfants et des jeunes sous la garde permanente du directeur ayant atteint l'âge de la majorité ont signé un accord de services de soutien (entente volontaire axée sur la prévention).

49 % DES SERVICES OFFERTS ÉTAIENT AXÉS SUR LA **PROTECTION**

On a constaté une baisse de 39,9 % du nombre d'enfants et de jeunes placés sous garde permanente depuis les dix dernières années.

39 %



151 enfants et jeunes étaient sous garde permanente ou temporaire.

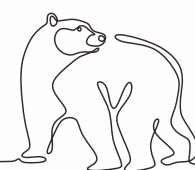
Le taux des enfants et des jeunes autochtones au sein des services de protection est de 77,25 sur 1 000 enfants et jeunes.

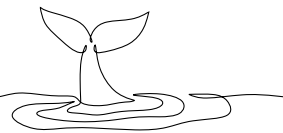
461 enfants ont reçu des services par **l'entremise d'un accord de prise en charge**

76 % des enfants sont demeurés dans le lieu de résidence de leur famille d'origine.

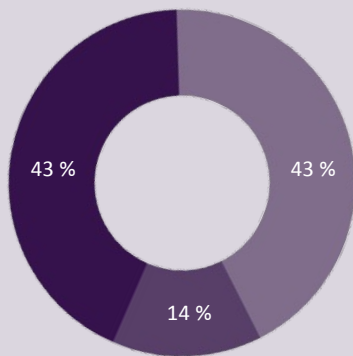
24 % des enfants ont reçu des soins à l'extérieur du lieu de résidence de leur famille d'origine.

¹Les autres services correspondent à toute demande non définie par la LSEF, tels la demande d'un soutien au transport, et la demande d'articles pour répondre aux besoins de base des nourrissons et des jeunes enfants (préparations pour nourrissons, couches, mobilier, vêtements, etc.)





Ressources de placement



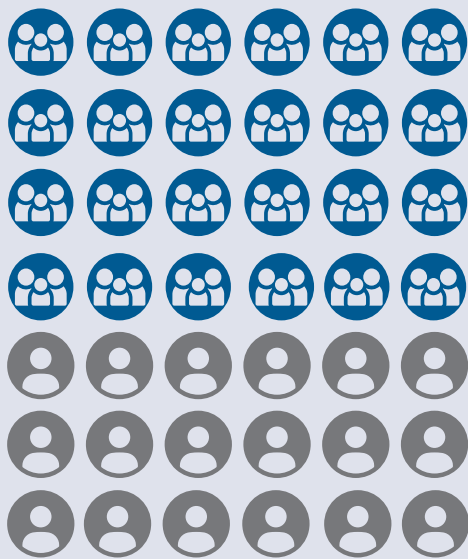
On comptait **144 ressources de placement actives à l'extérieur de la maison** aux TNO :

- 43 % d'entre elles étaient des membres de la famille élargie
- 14 % d'entre elles étaient des aides provisoires (membre de la collectivité, connu de l'enfant, du jeune et de la famille)
- 43 % d'entre elles étaient des aidants réguliers (personne non connue de l'enfant, du jeune et de la famille)

61 % des enfants et des jeunes autochtones ayant eu besoin de soutien à l'extérieur de la résidence de leur famille d'origine **vivaient avec un aidant autochtone.**

Services spécialisés extraterritoriaux

43 enfants et jeunes ont reçu des services spécialisés à l'extérieur des TNO :

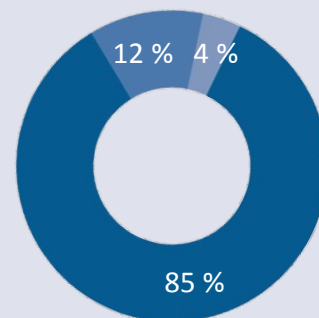


56 % d'entre eux ont été pris en charge dans le cadre d'un **programme de soutien familial**

44 % d'entre eux ont été pris en charge dans le cadre d'un **programme de soutien individuel ou en groupe**

Adoptions

22 des 26 adoptions dans les TNO étaient des adoptions personnalisées.



85 %

Adoptions selon les coutumes autochtones

12 %

Adoptions administratives

4 %

Adoptions privées

Main-d'œuvre en chiffres

Personnel des SEF :
133 employés

27,9 % du personnel est autochtone

24,7 % Taux de postes vacants